



## DECIDONS ENSEMBLE DE LA RIPOSTE AUX ATTAQUES QUE NOUS SUBISSONS DEPUIS TROP D'ANNEES !

Le Directeur général Bruno parent, apparemment disparu en mer de PAS, ne communique plus.

C'est l' inénarrable Darmanin qui nous sert de Ministre qui s'adresse directement aux agents des finances publiques. Il écrit sur Ulysse ( un peu) et beaucoup dans la presse pour nous parler.

A la lecture des multiples communiqués ministériels il semblerait que la DGFIP et ses 105 000 agents soit devenue la DGPAS.

Il faut dire que le gouvernement, dans une période où il est particulièrement déstabilisé et sa politique inégalitaire décriée et remise en cause, croise les doigts pour que le prélèvement à la source ne soit pas une nouvelle source de mécontentement et de protestation des citoyens.

**Alors que les attentes sociales sont profondes et que le gouvernement met tout en œuvre pour centrer le débat médiatique sur la violence, nous apprenions le 8 janvier par dépêche AFP ( voir ci-dessous ) que les agents du fisc "*qui travaillent beaucoup* (sic) ", et dont le nombre s'élèverait à 40 000, percevraient en février une prime ( aumône serait plus juste ) de 200 € net qui viendrait "*compenser la petite charge de travail supplémentaire* " découlant de la réforme. Les agents concernés apprécieront les qualificatifs ministériels.**

Donc, si l'on résume la parole compassionnelle Ministérielle, et après une nouvelle purge de 2 150 emplois en 2019, la "petite surcharge de travail" dans notre direction concernerait donc un périmètre de 40 000 agents ( le Ministre ne prend pas la peine de préciser si les directeurs départementaux et régionaux aux salaires mensuels à 5 chiffres - comme Chantal Jouanno - et qui ont beaucoup donné pour vanter les mérites du PAS seront attributaires de la dite prime ).

La prime royalement distribuée ( au passage bien éloignée de la prime de 1000 € préconisée par Emmanuel Macron le 10 décembre 2018 ) équivaut à l'augmentation du SMIC mensuel au 1er janvier 2 019 de 16 € net mais ne sera distribuée que sur une année en février 2019.

Après 2150 destructions d'emplois ( 40 000 en 17 ans ), la mise en place du jour de carence, le gel du point d'indice depuis quasiment 10 ans, le blocage des promotions, l'annonce de la mise à sac des droits et garanties des agents, les réorganisations constantes de services et de structures et la dégradation des conditions de travail, les abandons de missions, la mobilité forcée qui se précise, etc..... Le Ministre file royalement 200 € pour solde de tout compte et nous remercie de ne pas avoir fait grève.

L'annonce Ministérielle, pour méprisante qu'elle soit, a au moins un mérite : elle dit en creux ce qui est **INDISPENSABLE DE FAIRE** pour **CHANGER LES CHOSES** à la DGFIIP.

Oui, il est désormais urgent de nous réunir partout en assemblées générales pour définir collectivement nos revendications (ou doléances puisque le terme est aujourd'hui sur toutes les lèvres) en termes de salaires, de conditions de travail, emplois, missions..... et décider de nos modalités d'actions (manifestations, blocages, grèves....).

## **IL Y A URGENCE à CHANGER LES CHOSES ET PORTER NOS EXIGENCES.**

Le 8 janvier se tenait le CTL emplois dans notre département, il a été boycotté par les organisations syndicales.

Des HMI ont par contre été organisées au centre des finances de Lourdes et de Lannemezan des cahiers de revendications vont être discutés collectivement ( voir ci-après).

D'autres HMI vont être rapidement organisées sur tout le département.

D'ores et déjà nous invitons **TOUS LES AGENTS** à y participer.

**DECIDONS ENSEMBLE DE LA RIPOSTE AUX  
ATTAQUES QUE NOUS SUBISSONS DEPUIS  
TROP D'ANNEES !**

**Remplissons collectivement dans les services nos :  
CAHIERS DE REVENDICATIONS.**

**FAISONS NOUS ENTENDRE et EXIGEONS NOTRE DÛ !**

# CAHIER DE DOLÉANCES

service :

<p><b>SALAIRES - REMUNERATIONS</b></p> <p><b>GEL DU POINT D'INDICE,</b></p> <p><b>RECONNAISSANCE DES QUALIFICATIONS,</b></p> <p><b>+ JOURS DE CARENCE</b> <b>1 jour aujourd'hui – 3 peut être demain</b> <b>(adopté au sénat)...</b></p>	<p><b><u>VOS DOLÉANCES</u></b></p>
<p><b>BESOINS EN EMPLOIS DANS VOTRE SERVICE</b></p> <p>Essayer d'estimer au mieux vos besoins en emplois pour travailler « normalement »</p>	<p><b><u>DOLÉANCES</u></b></p>
<p><b>BON ACCOMPLISSEMENT DE VOS MISSIONS :</b></p> <p>Après avoir listé vos missions essentielles, préciser <u>celles qui sont abandonnées, bâclées dans la colonne des doléances ci-contre...</u></p> <p>Liste des missions :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>-</li><li>-</li><li>-</li><li>-</li><li>-</li><li>-</li><li>-</li><li>-</li><li>-</li><li>-</li></ul>	<p><b><u>DOLÉANCES</u></b></p>

**Quelle est plutôt la situation dans le service ? Stress, mal-être, tensions, souffrance... ou alors tout va bien ?**

**DOLÉANCES**

**SOUTIEN et CONSIDÉRATION**

**- Sur l'aspect technique, êtes-vous soutenu par les « pilotes » (résumé des notes, soutien pour des cas compliqués...) ?**

**- Sur l'aspect « organisation » du travail (priorisation des tâches, plannings...), quel est votre sentiment ?**

**- Sur l'aspect « humain » pensez-vous être respecté et considéré ?**

**DOLÉANCES**

Autre sujet... prenez une autre feuille